



Conseil d'établissement

Séance ordinaire du mercredi 8 octobre 2025

18 h 00

Présentiel – École SALG

Compte rendu

1. Prise de présence/vérification du quorum/nouveau document; nomination d'un ou d'une secrétaire pour l'année

À 18 h 00, Mme Marie-Claude Chabot ouvre la séance après avoir constaté qu'il y a quorum.

Sont présents (par ordre alphabétique) :

- Mme Amélie Bélanger, représentante des parents;
- Mme Marie-Claude Chabot, directrice;
- Mme Intissar Cherif, représentante des enseignant.e.s
- Mme Julie Daneau, représentante des parents;
- Mme Lara Eid, représentante des parents;
- Mme Mélissa Gourdeau St-Denis, représentante des parents;
- M. Julien Houde Roy, représentant des parents;
- Mme Annik Jobin, représentante du service de garde;
- Sébastien Methot-Lambert, représentant des parents;
- Mme Laurence Petitjean, représentante des parents;
- M. Thierry Robillard-Martel, directeur-adjoint;
- Mme Catherine Veilleux, représentante des enseignant.e.s.

En tant que membres parents substitués, sont présents :

- Marie-Christine Doyle
- Mathieu Lemire

Un membre du public est présent :

- Laurence Robichaud

Sont excusées :

- Mme Carine Lairé, représentante des professionnel.le.s
- Mme Jolène Gauthier, représentante des professionnel.le.s

Mme Julie Daneau est nommée secrétaire pour l'année à l'unanimité sur proposition de M. Julien Houde-Roy.

Présentation des membres du CÉ

Un tour de table est effectué, permettant à chacun de se présenter brièvement aux nouveaux membres.

2. Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT que Mme Marie-Claude Chabot et Mme Lara Eid, présidente sortante, ont élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 8 octobre 2025,

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du conseil d'établissement (CÉ) de l'école Saint-Albert-le-Grand (SALG),

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé pour la séance ordinaire du 8 octobre 2025 au CÉ de l'école SALG.

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 4 juin 2025

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, les membres du CÉ de l'école SALG ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2025;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Lara Eid, présente lors de la séance ordinaire du 4 juin 2025, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER tel que présenté le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2025.

4. Élection de l'exécutif du conseil d'établissement

Mme Lara Eid se propose comme présidente. Aucun autre parent ne se propose.

Mme Amélie Bélanger se propose comme vice-présidente. Aucun autre parent ne se propose.

Personne ne s'oppose à ces deux propositions et à l'unanimité et par acclamation :

- Mme Lara Eid est élue présidente du CÉ;
- Mme Amélie Bélanger est élue vice-présidente du CÉ.

5. Formulaire de déclaration annuelle d'intérêts

Mme Marie-Claude demande que chacun.e remplisse son formulaire de déclaration d'intérêts et lui remette mains propres ou par courriel.

6. Formation obligatoire des nouveaux membres du CÉ

Mme Lara Eid fournit des informations sur les modalités de la formation obligatoire destinée aux nouveaux membres du CÉ.

7. Règles de régie interne

Mme Marie-Claude Chabot présente les règles de régie interne du CÉ pour l'année 2025-2026 et en explique les principaux éléments. Le document a fait l'objet de quelques modifications mineures.

L'option de participation virtuelle aux réunions du CÉ est maintenue dans des cas exceptionnels, tels que la maladie. Les membres échangent également sur l'horaire des rencontres. À l'issue d'un vote secret, il est convenu que les réunions continueront de débiter à 18 h et auront une durée de deux heures.

Mme Chabot confirme que l'ordre du jour ainsi que les documents pertinents seront transmis aux membres au moins sept jours avant la tenue de chaque réunion, afin de leur permettre d'en prendre connaissance en amont.

CONSIDÉRANT que les règles de régie interne 2025-2026 du CÉ correspondent à ce que les membres du CÉ souhaitent, incluant les corrections/changements proposés;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER les règles de régie interne 2025-2026 du CÉ.

8. Proposition du budget de fonctionnement du CÉ

Mme Marie-Claude Chabot suggère de conserver le budget de fonctionnement du CÉ afin d'organiser un souper de fin d'année pour les membres.

CONSIDÉRANT que le budget de fonctionnement 2025-2026 du CÉ correspondent à ce que les membres du CÉ souhaitent;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER le budget de fonctionnement 2025-2026 du CÉ.

9. Calendrier des rencontres du CÉ

Mme Marie-Claude Chabot propose les dates suivantes pour les CÉ :

- Mercredi 10 décembre 2025 à 18:00
- Mercredi 18 février 2026 à 18:00
- Mercredi 13 mai 2026 à 18:00
- Mercredi 3 juin 2026 à 18:00

Après discussions, les membres acceptent les dates proposées.

10. Retour sur l'assemblée générale annuelle des parents du 4 septembre 2025

Mme Marie-Claude Chabot souligne la faible participation des parents à l'assemblée générale annuelle (AGA), laquelle se tient habituellement après les rencontres de début d'année entre parents et enseignants. Il est mentionné que cette situation est également observée dans la majorité des établissements scolaires.

Il est mentionné qu'une tentative antérieure d'organiser l'AGA à une date distincte avait permis une légère augmentation de la participation, sans toutefois générer un impact significatif.

Les membres échangent sur différentes stratégies visant à accroître la participation des parents, notamment en annonçant les sujets abordés à l'avance et en expliquant clairement les objectifs de la rencontre. Mme Laurence Petitjean propose de déplacer la présentation des enseignants à la suite des rencontres de parents, dans le but de retenir davantage de participants pour l'AGA. Une suggestion est formulée visant à offrir aux parents la possibilité de soumettre leurs questions à l'avance, afin qu'elles puissent être traitées lors de l'AGA. Ces propositions sont bien accueillies par les membres et seront considérées pour l'organisation de l'assemblée de l'année prochaine.

11. Modification au code de vie

Mme Marie-Claude Chabot présente les modifications au code de vie :

Il m'est interdit **d'utiliser**, du début jusqu'à la fin du jour de classe, un cellulaire, des écouteurs et tout autre appareil mobile personnel, tant sur les terrains et dans les bâtiments de l'école qu'à l'extérieur de ceux-ci lors d'activités scolaires.

CONSIDÉRANT que les modifications au code de vie sont jugées adéquates;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité;

D'APPROUVER les modifications au code de vie.

12. Budget de l'OPP, information de l'OPP

Le point concernant le budget de l'OPP est reporté à la prochaine réunion du CÉ.

Mme Laurence Petitjean informe les membres des activités de l'OPP reconduites cette année, notamment le magasin partage, la vente de paniers biologiques, ainsi que la fête de l'Halloween, prévue le 24 octobre.

13. Photo scolaire

Mme Marie-Claude Chabot mentionne que la séance photo s'est très bien déroulée et les membres parents présents sont effectivement satisfaits.

14. Sorties

Mme Marie-Claude Chabot présente des demandes d'activités éducatives, culturelles et sportives qui seront financées par l'école :

Tableau des sorties 25-26

Groupes	Sorties et dates	Approuvé au CE
905-501-502-601-602	Cross Country Ile Sainte Hélène 15 octobre	8 octobre
301-302	Musée des Beaux Arts 28 octobre	8 octobre
301-302	Maison Théâtre 13 novembre	8 octobre
905-501-502-601-602	Salon du livres 19 novembre	8 octobre
M01 M02 M03	Musée des Beaux Arts 27 février	8 octobre
101-102	Musée des Beaux Arts 13 mars	8 octobre
Toute l'école	Colonie des Grèves 15-16 juin	8 octobre

Des questions de compréhension sont posées et sont répondues.

CONSIDÉRANT que les sorties sont jugées pertinentes;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité;

D'APPROUVER les demandes de sorties.

15. La vie à l'école

Personnel enseignant

Mme Catherine Veilleux présente le projet en collaboration avec l'organisme Fusion Jeunesse, dont l'objectif est d'ouvrir les élèves à diverses professions, telles que celle du théâtre. Cette année, l'ensemble des élèves du 3e cycle, incluant les classes d'accueil, a été sélectionné pour y participer. La portée du projet reste à définir, en raison de contraintes budgétaires.

Une classe de 3^e année a été acceptée pour participer à l'activité Ruelle de l'avenir, gratuitement.

Il est mentionné qu'un comité d'inclusion a été mis en place afin de favoriser les échanges autour du plan de lutte contre l'intimidation.

Un événement de cross-country s'est tenu au parc Lafond le 7 octobre, pour tous les élèves, dans une ambiance dynamique et sportive.

16. Budget 2024-2025 | Demande de budget

Mme Marie-Claude Chabot présente le budget final de l'année 2024-2025. Des précisions sont apportées et les membres posent diverses questions, auxquelles des réponses sont fournies.

Le budget pour l'année 2025-2026 n'a pas encore été reçu. Il sera présenté et discuté lors de la prochaine réunion du CÉ.

Dans le cadre du projet éducatif, une demande est formulée pour l'achat de matériel manipulable en mathématiques (ex. : blocs pour les calculs). Un montant maximal de 10 000 \$ est demandé à partir du fonds 4.

Mme Chabot soumet également une demande de budget pour organiser une sortie scolaire dans une base de plein air, destinée à l'ensemble des élèves de l'école, incluant les classes d'accueil.

Les membres discutent de l'utilisation intergénérationnelle du fonds 4, notamment en lien avec le suivi des soldes reportés et des campagnes de financement.

CONSIDÉRANT que les fonds nécessaires sont disponibles pour répondre aux demandes formulées;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité;

D'APPROUVER les demandes de budget telles que présentées.

17. Projet éducatif et plan d'engagement vers la réussite | Plan de lutte 25-26 | Activités parascolaires

Projet éducatif et plan d'engagement vers la réussite

Mme Marie-Claude Chabot réitère le projet éducatif de l'école 2023-2027, axé sur les mathématiques. Le projet fonctionne très bien et est motivant pour l'équipe-école. Des questions sont posées et des réponses sont obtenues.

Plan de lutte 25-26

M. Thierry Robillard-Martel présente le plan de lutte. Ce plan vise à prévenir les situations d'intimidation et de violence, à planifier les interventions et à assurer un suivi efficace en cas d'incident. Il inclut également les violences à caractère sexuel et celles fondées sur des motifs discriminatoires.

Le plan a été élaboré par un comité composé de membres du personnel, qui a analysé la situation de l'école à la suite d'un questionnaire rempli par tous les élèves, identifié les enjeux et défini des priorités.

Les priorités du plan sont les suivantes : favoriser l'ouverture aux autres, accroître l'implication des élèves, réduire les comportements violents, améliorer les relations entre élèves, renforcer le sentiment de sécurité, enseigner les compétences sociales et émotionnelles, intensifier la collaboration avec les familles et la communauté, et soutenir le personnel dans la gestion de la violence.

Des mesures de prévention sont mises en place, telles que des rassemblements, des animations en classe, des thématiques annuelles sur la diversité, et du soutien au comportement positif. Les parents sont impliqués dans les démarches de résolution et peuvent bénéficier d'un accompagnement.

Parmi les nouveautés cette année, Mme Jolène Gauthier propose des capsules de sensibilisation diffusées au service de garde, visant à renforcer les comportements bienveillants et inclusifs.

Des initiatives complémentaires sont également mises en place, telles que des rassemblements thématiques et des animations en classe (ex : Mme Pacifique). La thématique de cette année, intitulée « Diversité : une richesse à partager », vise à promouvoir l'ouverture à l'autre et le respect des différences.

CONSIDÉRANT que le plan de lutte est jugé adéquat;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER le plan de lutte 25-26.

Activités parascolaires

Mme Annick Jobin présente les activités parascolaires offertes à l'automne, incluant des ateliers de danse ainsi qu'un programme de soccer en collaboration avec le CF Montréal. Elle indique qu'elle assurera le suivi pour la reconduction de ces activités à l'hiver et envisage également l'ajout de nouvelles propositions.

Un projet musical intitulé *Feel ta vibe* est en préparation. Des informations supplémentaires seront communiquées ultérieurement.

CONSIDÉRANT que les activités parascolaires sont jugées pertinentes;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité;

D'APPROUVER les activités parascolaires.

18. Nouvelles du service de garde

Mme Annik Jobin présente les nouveautés et projets en cours au service de garde :

- Le cahier des règlements a été mis à jour. Aucun changement ne nécessite une approbation, puisque la seule modification majeure concerne le tarif journalier, fixé par le Ministère. Elle mentionne également l'ajustement lié à l'horaire de l'école et à la fermeture du service de garde durant la période du dîner;
- Le personnel est en voie de stabilisation, ce qui permettra une meilleure continuité des services;
- Le choix des ateliers ainsi que les activités du midi-animé seront proposés prochainement aux élèves. D'autres activités sont également en préparation pour enrichir l'offre du service de garde.

19. Varia

- Aucun point à discuter

20. Mot du public

Mme Laurence Robichaud, représentante de l'organisme Point Cardinal de Rosemont, présente les actions menées en collaboration avec plusieurs écoles du secteur.

Elle explique que, dans le cadre du programme Soutenir pour réussir, elle accompagne un groupe de 15 élèves des classes d'accueil à travers des ateliers sociolinguistiques visant à favoriser leur intégration et leur réussite scolaire.

Mme Robichaud invite les membres à participer à l'assemblée générale annuelle de l'organisme, qui se tiendra le 16 octobre.

Témoignage d'un parent

M. Mathieu Lemire exprime sa satisfaction quant à son expérience à l'école au cours des huit dernières années. Il souligne la qualité de l'encadrement offert à tous les niveaux et se dit reconnaissant envers l'équipe-école pour son engagement auprès des élèves et des familles.

21. Levée de la séance

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Lara Eid, il est résolu à l'unanimité,

D'APPROUVER, la levée de la séance ordinaire à 20h12



Mme Marie-Claude Chabot
Directrice



Mme Lara Eid
Présidente du Conseil d'Établissement

